

Communiqué de presse

Logement social - La Banque des Territoires accompagne MonLogement27 pour améliorer le confort de vie de ses résidents et réduire son empreinte énergétique

Évreux, le 16 février 2026

MonLogement27 signe 6,02 millions d'euros d'Eco-prêts¹ de la Banque des Territoires pour accélérer la réhabilitation thermique de son parc. Ces financements sur fonds d'épargne permettent d'engager la rénovation thermique de près de 560 logements dans l'Eure. Les résidents vont bénéficier d'un meilleur confort thermique et d'économie d'énergie. MonLogement27 renforcera ce faisant la sobriété énergétique de son parc de logements sociaux.

Grâce à ce financement, MonLogement27 va pouvoir engager la réhabilitation thermique de 558 logements situés à Louviers, à Vernon, aux Andelys, à Évreux ou encore à Gravigny.

Les opérations de réhabilitation concernées visent à atteindre plusieurs objectifs majeurs :

- réduire significativement les consommations énergétiques, avec pour objectif une diminution d'environ 60 %, ainsi qu'une réduction par trois de l'empreinte carbone. Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans la stratégie de rénovation des logements établie par MonLogement27 ;
- améliorer le confort et la qualité d'usage des logements ;
- sécuriser les habitations et les espaces communs ;
- changer l'image architecturale du bâtiment en privilégiant des matériaux durables ;
- améliorer le confort thermique des résidents.

David Mercier, directeur général de MonLogement27, déclare : « *MonLogement27 a une feuille de route ambitieuse et claire d'amélioration de la qualité de réponse aux locataires et d'accélération des rénovations pour leur confort. Les chantiers menés à l'aide de ces financements et du partenariat de grande qualité avec la Banque des Territoires s'inscrivent dans une relation de long terme et de confiance. Nous devons faire face aux défis de la maîtrise énergétique, mais également de l'adaptation des logements aux handicaps et au vieillissement de la population.* »

Céline Senmartin, directrice régionale de la Banque des Territoires Normandie, déclare : « *L'Eco-prêt de la Banque des Territoires est dédié à la réhabilitation des logements sociaux les plus énergivores. Ses objectifs sont nombreux : supprimer les passoires thermiques, massifier les rénovations, favoriser la baisse d'émission de gaz à effet de serre et les économies d'énergie.*

Ces prêts signés avec MonLogement27 sont un exemple de ce que l'épargne peut accélérer quand on la mobilise sur des sujets d'utilité publique tels que la cohésion sociale et la transformation écologique. Car si ces prêts existent, c'est grâce à la part de l'épargne versée par les détenteurs de Livrets A, LDDS et LEP dont la gestion nous est confiée par l'Etat : c'est ce dispositif vertueux qui permet depuis des années de financer massivement la production et la rénovation des logements sociaux en France. »

¹ Prêts Eco-prêts. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

A propos de MonLogement27

MonLogement27 est le principal bailleur social du département de l'Eure. L'organisme gère près de 22 000 logements répartis sur l'ensemble du territoire, en zones urbaines comme rurales, et accompagne quotidiennement plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Acteur majeur de l'habitat et de l'aménagement, MonLogement27 intervient à la fois en matière de construction neuve, de réhabilitation du parc existant et de renouvellement urbain, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales et les services de l'État.

Engagé dans la transition énergétique et l'amélioration continue de la qualité de service, l'organisme consacre chaque année des investissements significatifs à la modernisation, à la sécurisation et à la performance environnementale de son patrimoine. Par son action, MonLogement27 contribue au développement équilibré des territoires eurois, à l'attractivité des communes et à l'accès de tous à un logement adapté, durable et abordable.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Contacts presse :

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Alexis Nugues – alexis.nugues@caissedesdepots.fr – 06.81.55.59.24